

# Non-lieu pour Marichal

■ Le président de *La Cour des Miracles* avait été inquiété par la justice

**TOURNAI** ▽ Le parquet de Tournai vient dernièrement de réaliser un réquisitoire de non-lieu à l'encontre de Philippe Marichal, le président de l'association *La Cour des Miracles*, désormais installée dans les bâtiments des anciens établissements Bataille à Basècles. Cette ASBL vient en aide aux personnes démunies.

En mars 2004, Philippe Marichal avait été inculpé pour des faits de mœurs. Le parquet de Tournai tient à préciser que la chambre du Conseil de Tournai devrait se prononcer sur les réquisitions du ministère public après la rentrée judiciaire.

Il y a un peu plus d'un an, le président de *La Cour des Miracles* avait évoqué son audition par la police. Il avait également expliqué les démarches de son ex-épouse afin qu'il soit poursuivi pour des actes de pédophilie intra-familiale qu'il aurait commis sur leur fils, selon elle.

Lorsqu'il avait convoqué la presse l'an dernier, Phil Marichal avait clamé son innocence. L'homme d'affaires failli avait aussi insisté sur sa reconversion en acteur social impliqué dans des projets humanitaires.

Le test du polygraphe, qu'il sollicitait depuis 1998, a été réalisé en mai dernier. Il a été concluant pour Phil Marichal qui compte désormais écrire un livre pour expliquer ses douleurs et les nombreux soutiens sur lesquels il a pu compter durant cette période délicate.

C. LI.

SAMEDI 16 ET DIMANCHE 17 JUILLET 2005

LA DERNIERE  
100  
LES  
17  
SPORTS  
EUROPE

www.dhnet.be